



Rapport 2025 de développement durable du Département de l'Allier

1- Les objectifs de développement durable.

2- Fiches synthétiques constitutives du rapport DD 2025 :

- 2-1 Au titre de l'axe « Solidarités inter générationnelles et territoriales ».
- 2-2 Au titre de l'axe « Qualité et cadre de vie ».
- 2-3 Au titre de l'axe « Gestion des ressources et transitions ».
- 2-4 Inter-axes.

Bilan des fiches par Objectifs de Développement Durable (ODD).

Selon le CGCT, les collectivités territoriales et EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants sont soumis à l'obligation d'élaborer un Rapport de développement durable (RDD). Elles sont tenues de présenter à l'assemblée délibérante en amont du débat d'orientation budgétaire un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elles mènent sur leurs territoires et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement et au regard des 17 objectifs de développement durable listés dans l'Agenda 2030.

Le rapport décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits.

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) :

1 PAS
DE PAUVRETÉ



2 FAIM
«ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



6 EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



14 VIE
AQUATIQUE



15 VIE
TERRESTRE



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS





2.1 – Solidarités intergénérationnelles et territoriales





Contrat Départemental des Solidarités

Direction Insertion Emploi et Lutte contre la Pauvreté (DIELCP)

Enjeux et cadre d'intervention

Le « Contrat Départemental des Solidarités » lie l'Etat et le Département de l'Allier. Il vise à répondre aux besoins des publics les plus précaires. Un ensemble d'actions est déployé pour prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance, pour garantir l'accès aux droits essentiels et accompagner la transition écologique solidaire.

Sens de l'action départementale

Agir aux racines des inégalités pour prévenir la bascule dans la grande pauvreté et soutenir les personnes dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

"Ça s'est passé en 2025"

- Forum « découverte des métiers » au Collège de Jaligny-sur-Besbre,
- 29 personnes inscrites dans un parcours de lutte contre l'illectronisme et l'illettrisme,
- Développement d'une offre d'accompagnement à la mobilité.

*4 années de contractualisation
pour agir sur les principaux
freins à l'insertion sociale et
professionnelle dans l'Allier.*

**PACE DES
SOLIDARITÉS**

Agir ensemble pour faire
reculer la pauvreté



Direction de l'autonomie

Enjeux et cadre d'intervention

Commission créée par la loi « Adaptation de la société au vieillissement de la population » et financée par la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

Présidée par le Département, vice-présidée par l'ARS, elle regroupe les principaux financeurs de la prévention : caisses de retraite, mutuelles AGIRC-ARRCO, CARSAT, MSA, centres communaux d'action sociale de Moulins, Montluçon et Vichy, Mutualité Française.

Sens de l'action départementale

Agir en prévention sur la perte d'autonomie, en mobilisant l'écosystème local. S'appuyer sur le Schéma de prévention de la perte de l'autonomie de l'Allier.

"Ça s'est passé en 2025"

- 2 appels à manifestation d'intérêt, un généraliste et un spécifique dédié à la santé mentale et à l'alimentation,
- Une Ergothèque départementale : diagnostic à domicile d'une ergothérapeute et prêt de matériel adapté,
- Journée départementale des aidants : diffusion de l'aidantomètre.

Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

1 million d'euros en 2025 pour financer les projets des acteurs du territoire.

122 projets retenus et financés.

Exemple : Culture en EHPAD 23 établissements concernés, 15 spectacles + 8 ateliers (musique, danse, écriture, patrimoine, théâtre, sur 5 à 6 séances).



2.1 - Solidarités intergénérationnelles et territoriales

1 PAS
DE PAUVRETÉ



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSEMENT
ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Direction générale déléguée de la Vitalité du Bourbonnais

Enjeux et cadre d'intervention

Dans un contexte de dématérialisation des services, le Département porte une politique active d'inclusion numérique pour accompagner les habitants dans l'accès aux outils et services connectés.

Sens de l'action départementale

Proposer un bouquet de services accessible abordant l'équipement, l'accès et d'accompagnement pour tous.

Porter une attention auprès des plus fragiles, notamment les publics en insertion pour lever le frein à l'emploi par le numérique.

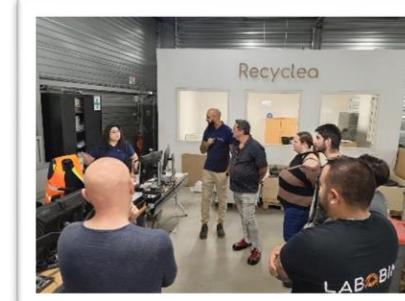
"Ça s'est passé en 2025"

- Mise en service de « rendez-vous solidarité » pour accéder au catalogue départemental d'inclusion numérique,
- Développement de la filière départementale du reconditionnement informatique en partenariat avec Recycléa.

Inclusion numérique

53 737 personnes accompagnées pour 66 681 démarches traitées en 2025 (réseau France services Allier).

90 ordinateurs portables reconditionnés, distribués dans les tiers-lieux, partenaire Recycléa.



2.1 - Solidarités intergénérationnelles et territoriales

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Direction Education Jeunesse (DEJ)

Enjeux et cadre de l'intervention

Un Conseil départemental des jeunes (CDJ) créé en juin 1995, Des jeunes élus réunis une fois par mois de novembre jusqu'en juin afin de travailler sur des thématiques liés à l'engagement, à la citoyenneté, la francophonie, la mémoire et à l'actualité.

Sens de l'action départementale

Chacun doit trouver sa place, pouvoir s'exprimer librement et adopter un comportement responsable.

Chacun doit respecter les valeurs et principes de la République et de la laïcité.

Les Conseillers départementaux jeunes s'engagent à être les ambassadeurs du CDJ au sein de leurs collèges.

« Ça s'est passé en 2025 »

- Le Totem du CDJ : création du logo du CDJ,
- Récits d'explorateurs : témoignages filmés d'anciens CDJ,
- Les aventuriers de l'Allier : création d'un escape game autour du développement durable, à utiliser dans les collèges,
- Les voyageurs du temps: création d'un film retraçant les temps forts du CDJ depuis 30 ans.

Conseil départemental des jeunes

65 jeunes conseillers départementaux élus au sein des collèges publics et privés de l'Allier.

37 établissements représentés.

17 mai 2025 : 30 ans du CDJ à Paléopolis.





Vers une démarche d'amélioration de la prévention des risques

Direction des Ressources Humaines

Enjeux et cadre d'intervention

Cette orientation fait partie d'une déclinaison opérationnelle de la démarche d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail souhaitée par les élus départementaux et des actions à mener dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion.

Sens de l'action départementale

Prévention de l'usure professionnelle et des risques psycho-sociaux.
Renforcement de la sécurité des agents.

"Ça s'est passé en 2025"

- Recrutement d'une psychologue du personnel,
- Elaboration d'une Charte du temps,
- Elargissement des analyses de pratiques professionnelles aux managers,
- Mise en place d'une formation sur le harcèlement moral à destination de tous les agents,
- Recrutement d'une apprentie dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels.

*25 managers accompagnés dans leurs pratiques professionnelles.
52 accompagnements individuels par la psychologue du personnel.
191 agents formés sur la question du harcèlement moral.*

57 aménagements de postes réalisés.

● LDG Vers une nouvelle politique managériale

● LDG Politique apprentissage

● LDG Temps et rythme de travail

● LDG Santé au travail

2.1 - Solidarités intergénérationnelles et territoriales

1 PAS
DE PAUVRETÉ

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



Renforcement de la protection sociale des agents

Direction des Ressources Humaines

Enjeux et cadre d'intervention

La loi de transformation de la fonction publique du 06/08/2019 (art. 40) oblige les employeurs territoriaux à participer à la protection sociale de leurs agents : en matière de Prévoyance (depuis le **01/01/ 2025**) et en matière de Santé au **01/01/ 2026**.

Dans les deux cas le Département a fait le choix d'une participation employeur plus favorable que la réglementation.

Cette action s'inscrit dans l'accord local pluriannuel (2023-2026) conclu avec les représentants du personnel (0.8 M€ dédiés à la Prévoyance et la Santé sur les 4 M€ de l'accord).

Sens de l'action départementale

Participe aux conditions de travail des agents, et au maintien de leur niveau de vie en période d'arrêt.

Elément d'attractivité et d'engagement pour le service public.

"Ça s'est passé en 2025"

- Mise en place d'un contrat de participation « Prévoyance »,
- Réflexion sur le choix pour mise en place des modalités de participation « Santé » en lien avec les représentants du personnel et le Centre de Gestion de l'Allier.

1 184 adhérents au nouveau contrat Prévoyance.

Dans le cadre de la réflexion sur le volet Santé :

Revalorisation de la participation employeur Prévoyance (20 €/mois au lieu de 15 €).

Participation à la Santé par paliers en fonction de l'indice majoré.

LDG Recrutement et attractivité

LDG Action sociale



2.2 – Qualité et cadre de vie



Aide aux projets durables dans les communes

Direction de l'aménagement des territoires et de l'ingénierie technique (DATIT)

Enjeux et cadre d'intervention

Le Département soutient ses communes, notamment en ce qui concerne les travaux sur les équipements et infrastructures publics, la voirie ou le patrimoine, mais aussi au titre du dispositif solidarité départementale ou des contrats reconquête des centres-villes et centres-bourgs (RCVCB).

Sens de l'action départementale

Depuis 2024, le Département instruit les dossiers selon les critères suivants :

- Performance énergétique,
- Respect du cycle de l'eau,
- Renaturation des milieux et végétalisation,
- Volet économique et mode de gestion de projet,
- Préservation du patrimoine et intégration paysagère,
- Utilisation de matériaux durables,
- Consommation d'espace foncier,
- Prise en compte des enjeux de santé.

"Ça s'est passé en 2025"

Poursuite de l'application des critères ci-dessus.

*Prévisions 2025 :
Plus de 500 dossiers*

Soit 16,5 M€, permettant aux communes de réaliser plus de 70M€ de travaux au total





Rénovation des collèges (Plan collèges 2022-2030)

Direction Bâtiments et Logistique (DBL)

Enjeux et cadre d'intervention

Dans le cadre de l'application du Décret tertiaire, le Département doit réduire graduellement la consommation énergétique de ses bâtiments, jusqu'à 60 % d'ici 2050. Cet objectif ne peut être atteint qu'en alliant la sobriété et la rénovation énergétique des bâtiments.

Sens de l'action départementale

Le Département a lancé un vaste plan de rénovation des collèges qui met l'accent sur la rénovation énergétique. D'autres volets sont étudiés comme la décarbonation, la qualité de l'air, la préservation des espèces protégées...

"Ça s'est passé en 2025"

- Fin des travaux de rénovation énergétique du collège J. Rostand de Bellerive-sur-Allier et début pour les collèges E. Guillaumin à Moulins et C. Delbo à Tronget (économies d'énergie prévues de 40 %),
- Lancement du projet de rénovation énergétique du collège les Chenevières de Jaligny-sur-Besbre (économies d'énergie prévues de 40 %).

5 millions d'€ annuels d'investissement.

Subventions :

*Charlotte Delbo (FEDER) : 822 800 € HT.
Les Chenevières (FEDER et Fond vert à 80 %) : 790 060 € HT.*

*Emile Guillaumin (FEDER) : 1 799 000 € HT.
Jean Rostand (FEDER) : 1 267 400 € HT.*

Collège Jean Rostand, Isolation des façades



2-2 – Qualité et cadre de vie

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Habitat et rénovation énergétique

Direction de l'Habitat

Enjeux et cadre d'intervention

Dans l'Allier, un parc de logements anciens qui nécessite souvent des travaux d'amélioration (adaptation, sortie d'insalubrité, rénovation énergétique...) et doit répondre aux enjeux des modes de vie des habitants. Le Département développe des actions fortes en faveur de l'habitat.

Le sens de l'action départementale

Un cap et des ambitions en matière de production, de rénovation et de déconstruction de logements pour diversifier l'offre globale et répondre aux attentes des bourbonnais.

La mobilisation de moyens financiers pour permettre d'accélérer la transformation du parc existant notamment en centralité.

Une action portée autour de trois volets : activer une dynamique territoriale autour de l'écosystème de la rénovation, informer, conseiller et orienter les usagers et accompagner les ménages dans leur projet d'amélioration de leur habitat.

« Ça s'est passé en 2025 »

- Signature d'un pacte territorial départemental 2025-2029 en collaboration avec l'Anah et les intercommunalités pour déployer le nouveau service public de la rénovation de l'habitat (SPRH),
- Signature d'une charte d'engagements mutuels avec le Crédit Agricole Centre France pour promouvoir des rénovations globales et performantes.

625 logements du parc privé financés
au titre de la rénovation.

Près de 10 000 sollicitations auprès
de l'Espace Conseil
France Rénov'Allier.

19 M € d'aides du Département et
déléguées par l'Etat et l'Anah
22,3 M € de travaux générés.



FRANCE RENOV'ALLIER



Renaturation de la cour du collège Charles Péguy

Direction des Bâtiments de Logistique (DBL)

Enjeux et cadre d'intervention

A la suite de la rénovation énergétique ambitieuse du collège Charles Péguy (40 % d'économie d'énergie), des solutions ont été trouvées pour transformer les extérieurs, constitués d'un sol minéral interdisant toute infiltration d'eau et d'une végétalisation très peu présente.

Sens de l'action départementale

Le nouvel aménagement vise à favoriser l'infiltration des eaux de pluies et à végétaliser la cour. Une mini forêt sera plantée et du mobilier installé selon un projet conçu en concertation avec les élèves. Ce projet permet de favoriser le cycle de l'eau, la biodiversité et contribue à réduire le phénomène d'îlot de chaleur.

"Ça s'est passé en 2025"

Le chantier a commencé en avril 2025 et se terminera en avril 2026 avec les dernières plantations.

900 000 € HT.

*Subvention Agence de l'eau et
Fond Vert: 562 000 € HT.
1 an de travaux.*



2.2 – Qualité et cadre de vie

14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



Direction du Développement Durable (DDD)

Enjeux et cadre d'intervention

- Convention européenne du paysage, adoptée sous les hospices du Conseil de l'Europe en 2000 et politique de l'Etat en faveur des Paysages
- Projet départemental
- Convention de partenariat signé entre Département et Etat

Sens de l'action départementale

Ce premier atlas identifie et caractérise la diversité paysagère départementale et les enjeux qui lui sont liés. Sans portée réglementaire, cet outil de porter à connaissance contribue à ce que nos paysages soient davantage pris en compte dans l'analyse des impacts de tous projets d'aménagements, quels qu'ils soient.

"Ça s'est passé en 2025"

Finalisation et présentation de l'atlas débuté en 2022, confié au bureau d'étude Epose. Mise en ligne de l'atlas sur le site Internet du Département, associé à une exposition itinérante qui permettra de le faire connaître.

Atlas départemental des paysages de l'Allier

1^{er} atlas des paysages de l'Allier

1 carnet départemental, 12 carnets d'ensembles paysagers pour 38 unités paysagères

Documents consultables et téléchargeables en libre accès sur le site du Département



Couverture du livret départemental

Accompagner l'agriculture bourbonnaise vers plus de résilience

Direction du développement durable

Enjeux et cadre d'intervention

Interventions dans le secteur de l'agriculture par conventionnement avec la Région.

Enjeux liés au changement climatique, au renouvellement des exploitations et au maintien du cheptel, à la préservation du foncier agricole et des capacités productives.

Sens de l'action départementale

Soutenir l'adaptation de l'agriculture locale face aux défis environnementaux, économiques et sociaux.

Optimiser les financements en s'engageant aux côtés de la Région et de l'Europe.

Diversifier les productions locales et l'offre de produits transformés pour proposer une alimentation locale de qualité.

"Ça s'est passé en 2025"

Ouverture de 3 nouveaux dispositifs dans le cadre du Pacte Région Allier 2024-2027: acquisition de cheptels bovins et ovins, innovation, agritourisme, soutien à la filière Poulet du bourbonnais.

64 projets agricoles soutenus via le FEADER.

716 000 € de subvention accordés.

15 dispositifs de soutien aux exploitations agricoles.



2.2 – Qualité et cadre de vie

14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



La politique Espaces Naturels Sensibles dans l'Allier

Direction du Développement Durable (DDD)

Enjeux et cadre d'intervention

Politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS) :

- Connaître, préserver, restaurer, gérer les milieux naturels (habitats-espèces), paysages et patrimoines associés,
- Valoriser, aménager, accueillir et sensibiliser le public.

Sens de l'action départementale

L'Allier compte une diversité naturelle et paysagère pour partie rare ou menacée par le changement climatique, la consommation des espaces, la fragmentation ou la déconnexion des réseaux écologiques.

Les programmes d'actions mis en œuvre en concertation avec les acteurs locaux, associés parfois à de l'acquisition foncière, développent des solutions spécifiques à chaque ENS permettant la conciliation des usages agricoles, sportifs et de loisirs.

"Ça s'est passé en 2025"

Finalisation de la porte d'entrée de l'ENS de la Haute vallée du Cher
Journée éducation des enfants sur l'ENS Domaine des Sallards
Animations fouilles archéologiques anciens moulins de Chantelle

18 sites labellisés

1 338 hectares

7 sites en maîtrise d'ouvrage
départementale

11 sites portés par des
partenaires avec le soutien du
Département



Accueil du public + Espace équipé aux normes PMR

2.2 – Qualité et cadre de vie

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (DDD)
ALLIER BOURBONNAIS ATTRACTIVITÉ

Enjeux et cadre d'intervention

Dans le cadre de ses compétences PDIPR – PDESI et du projet Allier Pleine Nature 2022-2027, le Département renforce et qualifie durablement l'offre d'activités de plein air à travers son soutien technique et financier pour l'aménagement des lieux de pratique.

Le sens de l'action départementale

Permettre aux bourbonnais de pratiquer une activité physique en extérieur, durable et respectueuse de l'environnement.

Favoriser le développement d'un tourisme « immersif » pour une découverte au cœur du territoire.

Valoriser l'identité du Bourbonnais grâce à l'équilibre territorial de l'offre d'activités.

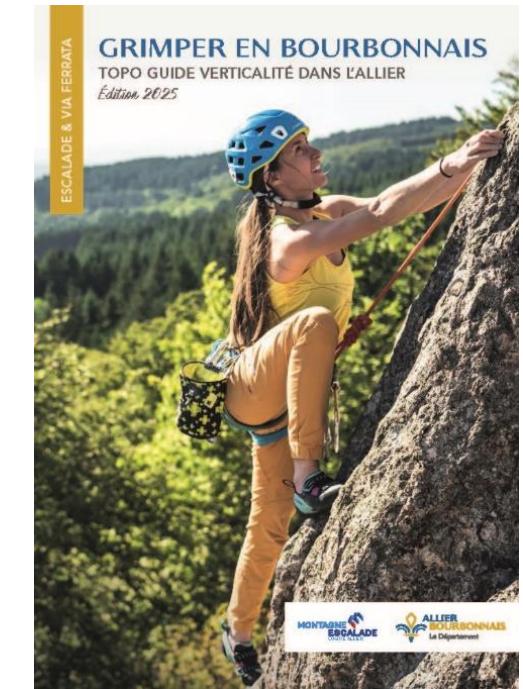
"Ça s'est passé en 2025"

- Réalisation du topoguide « Grimper en Bourbonnais »,
- Lancement des 1^{er} outils de promotion et de sensibilisation des itinéraires nautiques du Bourbonnais canoë – kayak,
- Aménagement de 3 nouveaux parcours de pêche labellisés (*Vieuve, St Gérand-de-Vaux et Meaulne*).

Activités de pleine nature

Focus « Escalade »
en Bourbonnais :

5 sites naturels d'escalade pour
357 voies et 2 via ferrata
accessibles aux pratiquants





DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (DDD)
ALLIER BOURBONNAIS ATTRACTIVITÉ

Enjeux et cadre d'intervention

Dans le cadre de son plan vélo 2020-2030, le Département porte une démarche visant à répondre aux attentes des populations et des personnes en séjour, en sécurisant des itinéraires cyclables et valorisant l'attractivité du territoire.

Le sens de l'action départementale

Le Département développe ses capacités d'aménageur des mobilités durables et actives, impulse et innove en proposant des solutions techniques adaptées aux contextes locaux, accompagne les projets structurants et développe une ingénierie technique dédiée auprès des collectivités.

"Ça s'est passé en 2025"

- Finalisation du PRO de la Via Allier et concertations locales,
- Lancement de la concertation sur le projet de voie verte Forêt de Tronçais,
- Pose du totem départ de la V87 La Vagabonde à Montluçon,
- Réédition 2025 de la carte Allier à vélo par l'Agence Bourbonnais Attractivité.

Développement des infrastructures cyclables

6,5 M € investis de 2008 à 2025

550 000 € en 2025

78 sites labellisés Accueil vélo

2,1 millions usagers sur voies
vertes depuis 2015



Totem V87 à Montluçon

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (DDD)

Enjeux et cadre d'intervention

Dans le cadre de sa politique de mobilité durable et de réduction de l'empreinte carbone, le Département de l'Allier encourage le covoiturage domicile-travail de ses agents via la plateforme régionale Mov'ici, afin de proposer une alternative à l'autosolisme et d'améliorer la qualité de vie au travail.

Le sens de l'action départementale

Offrir aux agents une solution de mobilité partagée, économique et conviviale.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels quotidiens.

Contribuer à limiter les difficultés de stationnement et réduire le stress lié au parking.

Encourager une dynamique collective en créant une communauté inter-administrations autour du covoiturage.

"Ça s'est passé en 2025"

- Inscription du Département de l'Allier sur la plateforme Mov'ici,
- Création d'une communauté ouverte aux agents du Département et à 7 autres employeurs publics du bassin moulinois,
- Communication pour sensibiliser les agents et encourager la pratique du covoiturage.

Inscription du Département à Mov'ici

46 agents inscrits.

Dont 25 du CD03.



2.2 – Qualité et cadre de vie

2 FAIM
«ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Direction Développement Durable

Enjeux et cadre d'intervention

Depuis 2013, le Département adhère à l'association Agrilocal, qui permet aux acheteurs publics de contractualiser très simplement avec des fournisseurs locaux.

En 2022 le Département s'engage dans une démarche de plan alimentaire départemental.

Sens de l'action départementale

Favoriser l'accès à tous les bourbonnais à une alimentation locale et saine.

Développer l'approvisionnement en circuits-courts en restauration collective.

Promouvoir le patrimoine gastronomique bourbonnais.

Lutter contre la précarité alimentaire des publics fragiles.

"Ça s'est passé en 2025"

- 10 avril 2025 : L'opération « Burger Bourbonnais »,
- 3 novembre 2025 : 2^{nde} édition des « rencontres des circuits courts bourbonnais » à Montmarault,
- Poursuite de l'aide financière à l'achat de produits locaux : 17 collèges bénéficiaires.

Alimentation et circuits courts

Chiffres-clés agrilocal03

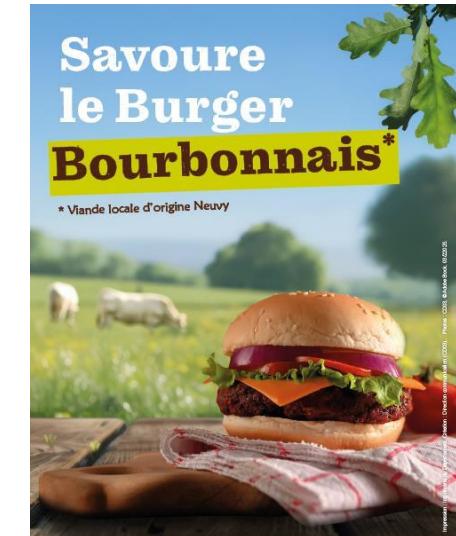
(au 16 septembre 2025) :

20 acheteurs et 40 fournisseurs actifs.

7 tonnes de légumes.

6,6 tonnes de volaille.

6,2 tonnes de yaourt et fromages blancs.



@grilocal03fr



ALLIER
BOURBONNAIS
Le Département



2.3 – Gestion des ressources et transitions



Retraitements de chaussée aux liants composés

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ (DIM)

Enjeux et cadre d'intervention

Contribution au pacte d'engagement environnemental du Département signé en 2023 avec les acteurs des travaux publics.

Sens de l'action départementale

Ce chantier incarne un équilibre responsable entre :

- exigences environnementales,
- maîtrise des deniers publics,
- limitation des désagréments pour les usagers.

"Ça s'est passé en 2025"

- Chantier de 3 km sur la RD 994, route supportant un trafic de 700 PL/jour,
- Retraitements des matériaux en place et application d'un liant mixte composé d'émulsion et de ciment.

Recyclage sur place de 6200 tonnes de matériaux.

Suppression de 200 rotations de poids lourds.

26 % d'économie par rapport à la technique traditionnelle.





Retraitemen^t au liant hydraulique routier de la couche de forme

Direction des infrastructures de mobilité (DIM)

Enjeux et cadre d'intervention

Contribution au pacte d'engagement environnemental du Département signé en 2023 avec les acteurs des travaux publics.

Sens de l'action départementale

Le secteur routier est un secteur très énergivore, innover dans ce domaine peut faire une grande différence.

Réduction de la consommation de matériaux de carrière.

"Ça s'est passé en 2025"

- Chantiers sur la RD533 – Route de Fauchère à Souvigny Problématiques structurelles du support de chaussée causant d'importantes déformations liées au trafic PL,
- Retraitemen^t au liant hydraulique routier de la couche de forme afin d'éviter les matériaux d'apport de carrière.

Chiffres clés :

10 000 m² de traités soit environ
3 500 m³.

8 000 m³ de matériaux de
carrière évités.

1,6 km pour 480K €.





Entretien des routes : épandage de lait de chaux

Direction des infrastructures de mobilité (DIM)

Enjeux et cadre d'intervention

En cas de fortes chaleurs, le bitume peut remonter à la surface de certaines routes. C'est ce qu'on appelle communément le ressage. Il rend la route glissante et la fait se dégrader prématûrement.

Sens de l'action départementale

Pour améliorer la sécurité des usagers et protéger les routes, une nouvelle technique est de plus en plus utilisée, celle du lait de chaux.

Ce procédé consiste à répandre une solution de chaux sur la route (chaux liquide diluée à l'eau). Les véhicules peuvent rouler immédiatement après l'épandage sans perte d'adhérence.

Traditionnellement, des gravillons sont utilisés pour absorber le bitume fondu, cette méthode est toutefois problématique tant en terme de sécurité (projection, mauvaise adhérence) qu'en terme environnemental.

"Ça s'est passé en 2025"

Avec les fortes chaleurs de cet été, le lait de chaux a permis de limiter significativement la montée de la température de chaussée grâce à sa pellicule blanche recouvrant la surface de l'enrobé et de prévenir la fonte du bitume.

72 000 litres de chaux épandu (produit fini).

Après traitement au lait de chaux la température de la route diminue de 10 ° C.





Identification et Pilotage affiné des économies d'énergie de notre patrimoine bâti

Direction Bâtiments et logistiques

Enjeux et cadre d'intervention

Le Département s'engage avec détermination dans une démarche de sobriété énergétique et poursuit le déploiement d'une stratégie globale en faveur d'un développement durable.

Sens de l'action départementale

La création d'un poste d'économe de flux permet d'avoir un référent technique impliqué tout au long des projets de rénovation énergétique afin de rendre opérationnelle la politique énergétique et environnementale du Département pour répondre aux enjeux réglementaires, réaliser des économies et contribuer à la préservation et l'amélioration du patrimoine.

"Ça s'est passé en 2025"

- Suivi et analyse des consommations énergétiques afin d'optimiser les dépenses,
- Appui et analyse des factures auprès des collèges,
- Participation au réseau national des économies de flux afin d'échanger et d'apprendre des pratiques des uns et des autres.

Financement du poste à 80 % par le Fond ACTEE depuis janvier 2025 jusqu'en fin 2026.

Consommation annuelle des 35 collèges et 75 bâtiments départementaux
22,14 GWh
3 579 T_{eq}CO₂/an
4,6 millions €.





Le Département en appui aux gestionnaires eau et assainissement

Direction du Développement Durable (DDD)
Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau (BDQE)

Enjeux et cadre d'intervention

La compétence eau potable et d'assainissement est exercée par des communes et des intercommunalités. Le département soutient ces entités afin d'assurer la bonne qualité de l'eau de son territoire.

Sens de l'action départementale

Une assistance technique personnalisée aux gestionnaires des systèmes d'eau et d'assainissement éligibles.

Un accompagnement collectif : veille juridique et technique, réunion d'acteurs, suivi de la qualité des rivières. Cela se concrétise par des groupes de travail, l'élaboration du bulletins d'assistance technique (mensuel).

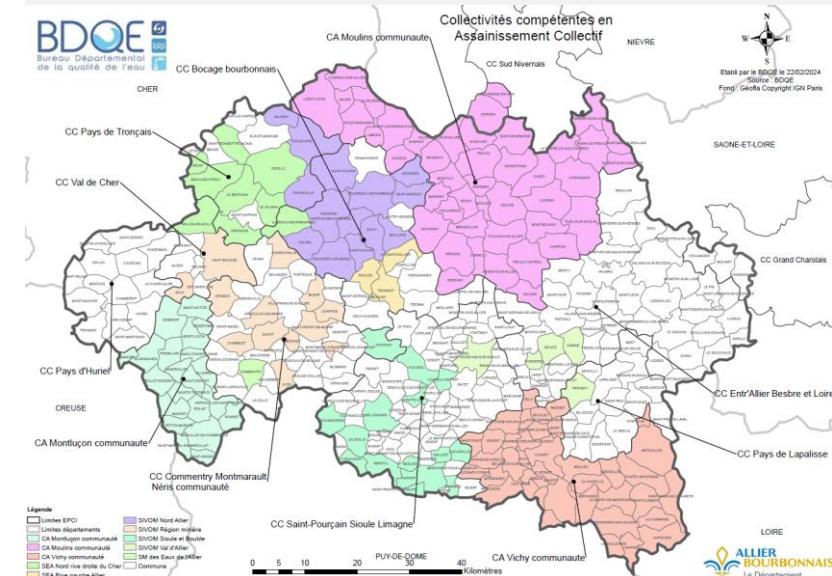
"Ça s'est passé en 2025"

- Partenariat avec l'Agence de l'Eau : convention 2025-2027,
- Engagement dans une dynamique de sobriété sur le patrimoine bâti départemental,
- Nouvelle redevance Agences de l'Eau : accompagnement nouvelle tarification.

*Compétence assainissement collectif :
95 communes, 7 syndicats, 3 communautés d'agglomération.*

Equipe assainissement BDQE :

- 10 agents,*
- Plus de 200 visites terrain collectivités,*
- Plus de 100 visites industriels.*



Carte des EPCI compétents en assainissement collectif



Lutte contre le gaspillage alimentaire

Direction du Développement Durable

Direction Education Jeunesse

Enjeux et cadre d'intervention

La loi du 17 août 2015 introduit l'obligation pour la restauration collective publique d'avoir une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire

Sens de l'action départementale

Le plan départemental de lutte contre le gaspillage alimentaire 2024-2027 fixe comme objectif de diminuer la moyenne de déchets par plateau de 60 g en moyenne à 50 g.

"Ça s'est passé en 2025"

Mise en service de 2 selfs collaboratifs à Cérilly et au Donjon. Cette organisation offre plus d'autonomie aux élèves, tout en réduisant le gaspillage.

Depuis octobre 2025, les collèges A. Fournier de Vallon-en-Sully, E. Guillaumin de Cosne-d'Allier et J. Hennequin de Gannat sont accompagnés par le Réseau d'éducation à l'environnement d'Auvergne pour évaluer les pratiques, conseiller les agents et sensibiliser les convives à la réduction du gaspillage alimentaire.

Pour 3 établissements

54 g/repas

3 collèges sensibilisés.

55 800 € investis au collège Victor Hugo du Donjon pour la création du self collaboratif.





350 000 arbres pour le Bourbonnais

Direction du Développement Durable
Direction des Infrastructures de Mobilité

Enjeux et cadre d'intervention

Changement climatique, restauration des corridors écologiques, paysages et cadre de vie

Programme "350 000 arbres pour le Bourbonnais » adopté en session d'octobre 2023

Sens de l'action départementale

Une ambition qui permet d'agir pour l'environnement de façon concrète et responsable

Un programme transversal qui s'appuie sur plusieurs politiques publiques et mobilise différents services (routes, environnement, aides aux communes, agriculture, patrimoine , etc.)

"Ça s'est passé en 2025"

- En 2025, la DIM renouvelle certains alignements avec la plantation d'une centaines d'arbres,
- 23 communes, EPCI et associations plantent 14360 arbres en bénéficiant de la participation financière du Département
- Renouvellement du partenariat avec la Mission haies Auvergne





Renouvellement du parc automobile

DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DE LA LOGISTIQUE (DBL)

Enjeux et cadre d'intervention

La loi sur l'orientation des mobilités (LOM) votée en 2019 impose dans son article 77 à toute entité gérant un parc de plus de 100 véhicules de moins de 3,5 tonnes d'augmenter la part de véhicules à faible émission (moins de 60 g de CO₂e/100km) lors du renouvellement annuel, jusqu'à 50 % des véhicules renouvelés en 2030.

Sens de l'action départementale

Afin de respecter cette loi, le Département a choisi l'électrification. Au bout de 12 ans ou 150 000 km, un véhicule peut être remplacé. Or, pour remplacer un véhicule thermique par un électrique, il faut également prévoir une borne de recharge, ce qui peut causer des défis techniques quant à l'alimentation électrique de certains sites.

"Ça s'est passé en 2025"

6 nouvelles bornes installées en 2025, soit 28 bornes au total.

233 véhicules légers
Dont 28 véhicules électriques.

Plus de 50 % des véhicules légers achetés en 2025 sont électriques (8 véhicules).



7 Peugeot e-208 acquises en 2025



Projet de ferme départementale à vocation de démonstration de technologies agrivoltaïques

Direction du développement durable

Enjeux et cadre d'intervention

- Rapport cadre sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables (décembre 2022),
- Priorités départementales en termes d'aménagement du territoire, d'agriculture, d'attractivité,
- Cadre législatif et règlementaire : Loi relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable, Décret agrivoltaïque.

Sens de l'action départementale

S'emparer de ces sujets et être acteur, en particulier sur le patrimoine départemental, autour de projets exemplaires en termes d'innovation et de partage des valeurs.

"Ça s'est passé en 2025"

- Poursuite de l'instruction de l'appel à manifestation d'intérêt lancé début août 2024, réunions du comité de pilotage et hiérarchisation des candidats développeurs,
- Lancement d'un appel à candidatures « agriculteurs » via la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER),
- Préparation des actes formalisant les engagements entre acteurs.

*Exploitation agricole
de 102 hectares*

*Propriété départementale
75 % sur Lapalisse
25 % sur Saint-Prix*

Objectifs :

*Relancer l'exploitation agricole
(bovins, cultures, volailles,
maraîchage, etc.)*

*Equiper 30 ha en panneaux
solaires*

*Production de plus de 30 Mwc
(méga watt crête)*



2.4 – Inter-axe





La prise en compte des critères de DD dans les marchés publics

Service de la commande publique

Enjeux et cadre d'intervention

L'article L.2111-1 du code de la commande publique dispose que l'étendue des besoins à satisfaire est déterminée en prenant en compte des objectifs de DD dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.

Depuis 2019, un des grands axes de la politique d'achat du Département consiste à pratiquer des achats durables.

Sens de l'action départementale

Déterminer la stratégie d'achat en réfléchissant au type d'achat ayant l'impact environnemental le moins négatif, le plus vertueux pour les salariés, et économiquement en termes de coût global en intégrant les notions de développement durable.

Promouvoir l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés.

"Ça s'est passé en 2025"

Les marchés lancés en 2025 intègrent séparément ou simultanément :

- des spécifications techniques ou clauses environnementales dans les cahiers des charges,
- des critères de pondération dans l'analyse des offres (5 à 10 %),
- des clauses d'exécution sous forme d'heures d'insertion à réaliser par les titulaires pour les marchés de services et de travaux.

97 % des marchés lancés en 2025 contiennent des considérations environnementales et 12 285 heures d'insertion sociale ont été prévues





Annexe environnementale

Direction des finances

Enjeux et cadre d'intervention

La loi de finances 2024 introduit une nouvelle annexe au compte administratif ou au compte financier unique, dite « Annexe environnementale des collectivités locales » afin de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique.

La mise en œuvre se fait de manière progressive, par axe et par nature de dépense, à un rythme défini dans le décret du 16 juillet 2024.

Sens de l'action départementale

L'objectif est de valoriser les choix d'investissement réalisés par la collectivité qui ont un impact positif sur l'environnement.

"Ça s'est passé en 2025"

- 17/02/2025 : Lancement de la démarche,
- 19/06/2025 : Adoption du compte administratif 2024 incluant l'annexe environnementale,
- 20/06/2025 : Déploiement de la démarche à l'ensemble des directions opérationnelles pour l'annexe 2025.

28 247 275,65 €

de dépenses analysées en 2024.

*5 directions opérationnelles
mobilisées pour l'annexe 2024.*



*Installation de panneaux photovoltaïques sur les
bâtiments départementaux*

Bilan des fiches par ODD

Avec 17 fiches

Avec 10 fiches



Avec 6 fiches



Avec 5 fiches



Avec 4 fiches



Avec 2 fiches



Avec 3 fiches